



Règlement
26193 – LOTERIE OLYMPICS x CORA

1. Organisation

- 1.1. La Société PROCTER & GAMBLE FRANCE SAS, au capital de 152 400 euros, dont le siège social est situé au 163, quai Aulagnier, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°391 543 576, organise un jeu gratuit avec obligation d'achat sur internet et annoncé en magasin, sur le site <https://www.enviedeplus.com/>
- 1.2. En participant à cette Campagne, les participants acceptent l'applicabilité des présentes conditions promotionnelles.
- 1.3. P&G a le droit, à sa propre discrétion et sans préavis, de changer ou de modifier les présentes conditions promotionnelles pendant la durée de cette Campagne, ou d'interrompre, de modifier ou d'adapter la présente Campagne si les circonstances l'exigent, sans que P&G et/ou le fournisseur ne soient tenus d'indemniser les participants de quelque manière que ce soit. Le changement ou l'adaptation des conditions promotionnelles et la résiliation, le changement ou l'adaptation de la Campagne seront annoncés par P&G via le site web <http://www.enviedeplus.com/tickets-a-gagner>
- 1.4. L'organisation de cette Campagne est assurée par HighCo DATA France dont le siège social est situé au 365 AVENUE ARCHIMEDE - CS 70392 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, au nom de Procter & Gamble.
- 1.5. Procter & Gamble se réserve droit de l'annoncer sur tout autre support.
- 1.6. La Campagne débute le 03/06/2024 et se termine le 09/06/2024 (date limite de participation sur le site 23/06/2024). Elle se déroule exclusivement dans les magasins Cora physiques et/ou en ligne en France Métropolitaine (Corse comprise) et DOM.
- 1.7. Le droit français s'applique aux présentes conditions promotionnelles. Tout litige découlant des conditions promotionnelles ou de la Campagne doit être soumis au tribunal du domicile du défendeur. 1.8. Les données personnelles fournies ne seront utilisées que pour le traitement de cette Campagne et seront supprimées au terme de celle-ci (voir également 9.1).

2. Conditions

- 2.1. La participation est soumise à l'obligation d'achat de produits éligibles à la campagne. 2.2. Les participants sont tenus de fournir des informations correctes, à jour et complètes. P&G n'est pas responsable de tout dommage résultant de la transmission d'informations incorrectes.
- 2.3. P&G est en droit de disqualifier des participants s'il estime que ceux-ci n'agissent pas conformément aux présentes conditions promotionnelles ou si les participants accèdent à cette Campagne de manière frauduleuse.
- 2.4. Vous êtes tenus de conserver votre preuve d'achat originale jusqu'à la fin de la Campagne. 2.5. P&G et/ou le fournisseur sont à tout moment en droit de vous réclamer votre preuve d'achat afin de vérifier votre achat. Cette vérification peut être effectuée en cas de suspicion de fraude ou de manière purement aléatoire. Si vous ne pouvez pas fournir cette preuve d'achat, vous serez automatiquement exclu de la participation et vous ne recevrez pas de remboursement.
- 2.6. P&G ne peut être tenu responsable sur la base des présentes conditions promotionnelles ou de la présente Campagne. P&G n'est pas responsable des dommages de toute nature découlant de la participation à cette Campagne.
- 2.7. P&G ne serait être tenu responsable eu égard aux conditions d'attribution des tickets (dates des épreuves, type d'épreuve, catégorie de tickets, partage des informations en amont de la compétition, format des places, cessions ou remboursements, liste non exhaustive) indépendantes de sa volonté et/ou tributaire des décisions du Comité International Olympique.

3. Qui Peut Participer?

- 3.1. La Campagne est ouverte à toute personne, hommes et femmes, ayant plus de 18 ans (à la date limite de participation à la Campagne, soit le 23/06/2024) et résidant en France Métropolitaine. 3.2. Ne peuvent pas participer à la loterie les personnes ne répondant pas aux conditions visées ci-dessus, et en tout état de cause :
 - a) les membres de la direction et du personnel de la société organisatrice ;



c) les membres de leurs familles respectives.

4. Principe de la Campagne

- 4.1. Remplir les conditions de participation ci-dessus de l'article 5.1
- 4.2. Une seule participation par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même adresse email) et un seul lot par foyer.
- 4.3. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.

5. Comment Participer ?

- 5.1. Pour participer à cette Campagne il convient de :
 - Acheter dans un magasin Carrefour entre le 03/06/2024 00:00 et le 09/06/2024 23:59, l'un des produits participants ; parmi la liste suivante cf. article 15.
 - Conserver vos preuves d'achat.
 - Visiter le site <http://www.enviedeplus.com/tickets-a-gagner> puis s'inscrire pour devenir membre, et remplir le formulaire.
 - Scanner votre ticket de caisse avant le 23/06/2024.
 - Pour être éligible spécifiquement à la loterie, il est demandé de confirmer ou renseigner son adresse
 - Les demandes transmises après le 23/06/2024 ne seront plus traitées.
 - Pour être éligible aux lots, il est demandé de confirmer ou renseigner son adresse.
 - Les frais de participation ne sont pas remboursés.

ATTENTION : Pour que votre demande soit acceptée, il faut notamment que les informations ci-dessous soient présentes et lisibles sur le ticket de caisse :

- la date d'achat et l'heure d'achat ;
 - le nom et l'adresse du magasin ;
 - les produits achetés éligibles ainsi que les quantités et les montants d'achat ;
 - la marque des produits achetés ;
- Si vous désirez participer à plusieurs cashbacks et que vous n'avez qu'1 seul ticket de caisse avec l'intégralité de vos achats, sélectionnez bien l'intégralité des vignettes dans la même participation. En effet, chaque ticket ne peut être utilisé qu'une seule fois par offre. Pensez donc à bien déclarer l'ensemble des produits.
- Chaque ticket de caisse ne peut être utilisé qu'une seule fois par offre. Pensez à déclarer l'ensemble des produits présents sur votre ticket de caisse lors de votre participation.
- Une fois le ticket de caisse transmis vous ne pourrez plus le réutiliser sur l'offre.

6. Les Lots

- 6.1. Sont mis en jeu lors du tirage au sort :
 - Un seul tirage de sort de **5 gagnants** remportant chacun 2 places pour les Jeux Olympiques ou Paralympiques de Paris 2024.

Ce lot ne comprend pas :

- Les frais d'hébergement
- Les frais de transport
- Les repas
- Les dépenses personnelles et les pourboires
- L'assurance

6.2. Le Gagnant est parfaitement informé qu'il est seul responsable de l'utilisation de leur dotation. La Société organisatrice ne peut être tenue responsable pour tous défauts ou défaillances des dotations. Les Dotations, dont la description précède, seront attribuées telles quelles aux Gagnants et ne peuvent donner

Highly Restricted



lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Elles ne pourront en aucun cas être échangées contre toute autre Dotation sous réserve de force majeure. Il ne sera attribué aucune contre-valeur en espèces ou en nature en échange des Dotations gagnées. Les Participants et les Gagnants sont informés que la vente et/ou l'échange de Dotation sont interdits.

6.3. La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les prix indiqués ci-dessus, en tout ou partie, par d'autres prix de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment en cas de rupture même momentanée de stock.

6.4. Les prix offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Les prix comportent l'ensemble de ce qui est indiqué à l'exclusion de toute autre chose.

7. Désignation des Gagnants

7.1. Un tirage au sort sera effectué par un huissier de justice d'ici le 08 juillet 2024 parmi les personnes ayant répondu correctement aux modalités de participation. Les retraitements effectués après cette date ne pourront pas être inclus dans le tirage au sort.

Date du tirage au sort	Participations éligibles	Nb de gagnants
08 juillet 2024	Pour les participations traitées valides entre le 03/06 et le 23/06/2024	5

7.2. Il ne sera autorisé qu'un seul lot par foyer/compte Envie de Plus.

7.3. Les gagnants seront notifiés dans un délai de 10 jours environ après la date du tirage au sort. Cependant ils ne recevront les modalités de leurs gains ainsi que leur(s) place(s) seulement quelques semaines avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Procter & Gamble étant tributaire des décisions et notifications du Comité International Olympique quant à l'attribution des places.

7.4. Les gagnants recevront donc leur tickets quelques jours avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Un lien de réclamation sera envoyé à l'adresse électronique indiquée par les gagnants lors de leur inscription sur le site Envie de Plus. Les gagnants devront cliquer sur le lien de réclamation pour être redirigés vers l'application de billetterie afin d'accepter leurs prix/billets. Si cette adresse s'avère inexacte ou incomplète, ce gagnant perd également tout droit au produit gagné et à une indemnité éventuelle. Si l'adresse est incomplète, le prix ne sera pas envoyé au gagnant non plus et un autre gagnant sera désigné. Le prénom, le nom et l'adresse électronique de chaque invité devront être renseignés.

7.5. P&G ne serait être tenu responsable eu égard aux conditions d'attribution des tickets (dates des épreuves, type d'épreuve, catégorie de tickets, partage des informations en amont de la compétition, format des places, cessions ou remboursements liste non exhaustive) indépendantes de sa volonté et/ou tributaire des décisions du Comité International Olympique.

7.6. Si un prix ne peut être remis, celui-ci sera réattribué selon la liste des personnes suppléantes sélectionnées lors du tirage au sort.

7.7. Les dotations qui ne pourront être attribuées ou réattribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne seront pas utilisées dans les délais prévus seront perdues et ne seront pas réattribuées.

8. Données personnelles

8.1. Dans le cadre de cette Campagne, chaque participant veillera à ce que les informations personnelles qu'il fournit soient correctes, à jour et complètes.

8.2. Procter & Gamble France SAS est le responsable du traitement de vos données et traitera les données que

vous partagez, en conformité avec sa politique de confidentialité, pour la gestion de cette Campagne et, avec votre consentement, pour vous envoyer des emails, des offres et des bons de réduction de la part de Pampers et d'autres marques de confiance de P&G (voir <https://us.pg.com/brands/> pour un aperçu de nos marques). A cet effet, P&G pourra partager vos données personnelles et les transférer hors de l'Union Européenne, avec d'autres entités P&G et des tiers agissant en son nom dans le cadre de ses activités marketing ; vos données personnelles bénéficieront alors de mesures de protection et de garanties adéquates. Vous pouvez exercer vos droits en matière de protection des données pour l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité de vos données, pour vous opposer à ou restreindre le traitement

Highly Restricted



des données personnelles vous concernant dont P&G dispose, pour retirer votre consentement et/ou pour modifier vos préférences et abonnements en contactant : Procter & Gamble France SAS – Service Consommateurs – 92665 Asnières Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort et de leur traitement. Pour mieux adapter nos communications à vos centres d'intérêt, nous combinerons les données que vous fournissez ou que nous aurons obtenues de sources disponible sur le marché à d'autres données que nous aurons recueillies à votre sujet en provenance de plusieurs sources et de tiers. Vous trouverez l'intégralité de notre politique de confidentialité incluant plus d'informations sur vos droits liés à la protection des données et comment les exercer en ligne https://www.pg.com/privacy/french/privacy_statement.shtml

8.3. Vos données personnelles seront conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de un an, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

9. Cas de Force Majeure - Réserve de Prolongation

9.1. La responsabilité des organisateurs ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, la présente Campagne devait être modifiée, écourtée ou annulée, notamment en cas de pertes, vols ou détériorations qui pourraient éventuellement survenir sur les bulletins de participation.

9.2. L'organisateur se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée, sans y être tenus, même en cas de grève des postes.

9.3. Des additifs, ou en cas de force majeure, des modifications, à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant la durée de la Campagne. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

9.4. Les lots qui ne pourront être distribués, pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ne seront pas réattribués.

10. Droits et responsabilités de l'organisateur

10.1. Les participants reconnaissent participer à cette Campagne à leurs propres risques. 10.2. Sauf disposition légale contraire, Procter & Gamble et les tiers engagés par Procter & Gamble ne peuvent pas être tenus responsables:

- a) En cas d'interruption des réseaux, la perte, les retards ou manquements causés par la poste; b) En cas d'accidents, dommage aux biens, pertes, livraisons tardives, coûts et tout autre dommage, de quelque ordre ou de quelque cause que ce soit, survenant suite à la participation à cette Campagne ou à l'attribution, la réception ou l'utilisation du prix de quelque façon que ce soit; c) En cas de perte ou détérioration de quel qu'ordre que ce soit, du à l'utilisation d'un fichier ou document ayant été envoyé par post ou par courriel ou transféré de quelle qu'autre façon que ce soit aux organisateurs ou à l'agence dans le cadre de cette Campagne;
- d) (les conséquences de) tout défaut dans les prix ;
- e) Fautes de frappe, erreurs, ou contenu incorrect de quelque sorte que ce soit et sur quelque support que ce soit, et
- f) Toute incompatibilité entre les technologies utilisées pour la Campagne et la configuration matérielle et/ou logicielle utilisée par le participant.
- g) Pour l'utilisation par les participants des plateformes Facebook et Instagram.

Cette clause 10.2 n'est pas applicable en cas de négligence grave ou faute intentionnelle de la part de l'organisateur, ses mandataires ou ses représentants.

11. Internet

11.1. Procter & Gamble rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau. 11.2. Plus particulièrement, Procter & Gamble ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale. 11.3. Procter & Gamble ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site <http://www.enviedeplus.com/tickets-a-gagner> à y jouer du fait

Highly Restricted



de tout défaut technique ou de tout problèmes liés notamment à l'encombrement du réseau. Tout joueur dont le score est faussé par un bug informatique ne saurait être déterminé gagnant du jeu. 11.4. Procter & Gamble se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre la Campagne en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenue.

12. Questions et remarques

- 12.1. Toute question ou remarque concernant la présente Campagne devra être envoyée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la fin de la Campagne au <https://conso.highco-data.fr/fr/contact/> En cas de réclamation, il faudra préciser le numéro de l'opération concernée (26193).
- 12.2. Les questions et/ou remarques introduites en dehors du délai, ou qui ne sont pas formulées par écrit, ne seront pas traitées.

13. Acceptation du Règlement – Dépôt

- 13.1. Le fait de participer à cette Campagne implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.
- 13.2. Le règlement complet du jeu y compris ses avenants éventuels sont déposés auprès de l'étude huissier de justice, SCP SYNERGIE HUISSIER 13, 28 rue Fauchier, 13002 MARSEILLE
- 13.3. Il est disponible et en accès libre à l'adresse internet : <http://www.enviedeplus.com/tickets-a-gagner>

14. Attribution De Compétence

- 14.1. Le présent règlement est soumis à la loi française.
- 14.2. La participation à cette Campagne implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et l'arbitrage de la société Procter & Gamble pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement. Les litiges non réglés à l'amiable seront portés devant les Tribunaux compétents.

15. Liste des produits éligibles

LIBELLE	EAN
Oral B Pro 3 + 1 Brossette Cross Action Noire	8006540759790
Oral B Pro 3 + 1 Brossette Sensitive Blanche	8006540760918
Oral B Pro 3 + 1 Brossette Sensitive Noire	8006540759868
Oral B Junior 6+ La reine des neiges	8006540774731
Oral B Brossettes Cross Action 4+4 X-filaments	8006540993149

Oral B Brossettes Sensitive 4+4 X-filaments	8006540997840
OB PRO EXPERT Protection Pro Menthe 3x75ML	8001090577092
OB PRO-EXPERT Nettoyage Intense 3X75ML	8001090575494
Oral-B Dentifrice PRO EXPERT - Dents Sensibles - 3x75ML	8700216347884
OB PRO-EXPERT Blancheur Saine 3x75ML	8001090576316
Oral-B Dentifrice 3D WHITE ADV LUXE - Luxe Perfection - 3x75ML	8700216347839
Oral-B Dentifrice ADV SCI. SENSIBILITE & GENCIVES CALM - Original - 3x75ML	8700216347785
Oral-B Dentifrice ADV SCI. DENSITE EMAIL - Protection Quotidienne - 3x75ML	8700216347921
Oral-B Dentifrice PRO EXPERT ADVANCED SCIENCE - Nettoyage Intense - 3x75ML	8001090579973
ARIEL PODS 28D ALPINE	8700216120487
ARIEL PODS 28D ORIGINAL	8700216120968
PAMPERS BD BIG T2 x78	8700216263511
PAMPERS BD BIG T3 x68	8700216334839

Highly Restricted



PAMPERS BD BIG T4 x60 8700216334860

PAMPERS BD BIG T4+ x54	8700216334884
PAMPERS BD BIG T5 x54	8700216263627
PAMPERS BD BIG T5+ x48	8700216334914
PAMPERS BD BIG T6 x44	8700216334952
PAMPERS BD BIG T7 x42	8700216334976
PAMPERS BD BIG T8 x36	8700216335003
PAMPERS BD PANTS BIG T4 x54	8700216241656
PAMPERS BD PANTS BIG T5 x48	8700216241625
PAMPERS BD PANTS BIG T6 x40	8700216241595
PAMPERS BD PANTS BIG T7 x36	8700216241564
PAMPERS BD PANTS BIG T8 x33	8700216241526
PAMPERS PP BIG T2 x68	8700216207423

PAMPERS PP BIG T3 x58	8700216207461
PAMPERS PP BIG T4 x50	8700216207386
PAMPERS PP BIG T5 x44	8700216207379
PAMPERS PP BIG T6 x38	8700216207324
PAMPERS PP PANTS BIG T4 x40	8700216241731
PAMPERS PP PANTS BIG T5 x34	8700216241700
PAMPERS PP PANTS BIG T6 x30	8700216241663
FAIRY PLATINUM+ PROPRETE INTENSE X25	8700216253680
FAIRY PLATINUM+ NETTOYANT MACHINE X25	8700216253994
FAIRY LV PLATINUM+ ORIGINAL X25	8700216253833
FAIRY LV PLATINUM+ CITRON X25	8700216253819
Rasoir Gillette Labs GOLD + 1 recharge	8700216104159
Rasoir Venus Coco + 2 recharges + accroche	8700216147552
MR PROPRE DILUE TRADITION 1L SAVON DE MARSEILLE & LAVANDE	8700216043229
MR PROPRE DILUE TRADITION 1L BICARBONATE DE SOUDE & EUCALYPTUS	8700216043250
MR PROPRE DILUE TRADITION 1L SAVON NOIR & D'ORANGER	8700216043304
MR PROPRE DILUE HUILE ESSENTIELLE 1L FLEUR DE SAKURA	8700216043380
MR PROPRE DILUE HUILE ESSENTIELLE 1L BERGAMOTTE	8700216043427
MR PROPRE DILUE HUILE ESSENTIELLE 1L CEDRE ET MANDARINE	8700216043434
SWIFFER LINGETTES BALAI x36	8006540791820
SWIFFER LINGETTES BALAI 3D x14	8006540001257
SWIFFER LINGETTES HUMIDES x20 ANTIBACTERIENNES CITRON	8006540234266
SWIFFER LINGETTES HUMIDES x20 MORNING FRESH	8001841937526
SWIFFER LINGETTES HUMIDES x20 citrus fresh	8006540722732
SWIFFER PLUMEAU XXL BOITE + 2 RECH	8001090886675
SWIFFER PLUMEAU XXL 3D CLEAN SEMI DEPLIE + 1 RECH	8001090380210
SWIFFER PLUMEAU XXL + 2 RECH	4084500980150
SWIFFER RECHARGES PLUMEAUX X9 (PARFUM FEBREZE)	5410076541980
SWIFFER RECHARGES PLUMEAUX X9	5410076541553
SWIFFER RECHARGES PLUMEAU 3D CLEAN x5	8001090380401
H&S Shampoing DermaXP REPAIR 2X225ML	8006540914663



H&S Shampoing DermaXP REPAIR 225ML + Conditioner 220ML 8006540914847

H&S Shampoing DermaXP REVIT 2X225ML	8006540914700
H&S Shampoing DermaXP SOOTHE 2X225ML	8006540914731
H&S Shampoing DermaXP HYDRATE 2X225ML	8006540914762
H&S Shampoing DermaXP HYDRA 225ML + Conditioner 200ML	8006540914793
H&S Shampoing DermaXP HYDRA SH 225ML + SOIN 145ML FBNL	8006540914823
H&S Shampoing DermaXP SOOTHE SH 225ML + Conditioner 200ML	8006540914878
H&S Shampoing DermaXP REVIT SH 225ML + Conditioner 220ML FR	8006540917817
MR PROPRE DILUE TRADITION 1L SAVON DE MARSEILLE & LAVANDE	8700216043229
MR PROPRE DILUE TRADITION 1L BICARBONATE DE SOUDE & EUCALYPTUS	8700216043250
MR PROPRE DILUE TRADITION 1L SAVON NOIR & FLEUR D'ORANGER	8700216043304
MR PROPRE DILUE HUILE ESSENTIELLE 1L FLEUR DE SAKURA	8700216043380
MR PROPRE DILUE HUILE ESSENTIELLE 1L BERGAMOTTE	8700216043427
MR PROPRE DILUE HUILE ESSENTIELLE 1L CEDRE ET MANDARINE	8700216043434